

RAPPORT RESUME ITIE GUINÉE 2022



INTRODUCTION

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est un mécanisme international volontaire conçu pour promouvoir la bonne gouvernance des ressources naturelles dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, comme la Guinée. Elle vise à améliorer la gestion des revenus publics issus de l'exploitation des ressources naturelles grâce à une transparence accrue.

L'ITIE exige la divulgation publique de tous les paiements significatifs effectués par les entreprises extractives (pétrolières, gazières et minières) aux gouvernements et de tous les revenus significatifs perçus par ces derniers. Cela inclut les informations relatives aux flux financiers, mais aussi des données contextuelles clés sur la production, les exportations, l'emploi, et les paiements

sociaux, conformément à l'Exigence 4.1 de la Norme ITIE 2023.

Dans ce cadre, en Guinée, les entreprises extractives ainsi que les entités publiques (y compris les administrations et les sociétés d'État) sont invitées à déclarer leurs paiements et recettes, tout en fournissant des informations supplémentaires permettant une meilleure compréhension de l'impact économique et social de l'exploitation des ressources naturelles sur le pays.

1. Données sur la production et exportations du secteur extractif

Production minière



Selon les données communiquées par le BSD, la production minière par substance pour l'année 2022 a été valorisée à 61 142 milliards de GNF et se présente comme suit :

Tableau 1: Statistiques sur la production en 2022

Type du Produit	Unité	2022		2021		Variation Quantité		Variation Valeur	
		Quantité en tonne	Valeur en milliards GNF	Quantité en tonne	Valeur en milliards GNF	Quantité	%	Milliards GNF	%
Bauxite	Tonne	103 525 513	20 213	87 603 700	-	15 921 813	18%	-	-
Or	Tonne	86	39 562	102	52 648	(16)	(16%)	(13 086)	(25%)
Alumine	Tonne	336 100	1 292	409 870	1 009	(73 770)	(18%)	283	28%
Fer	Tonne	306 412	-	1 752 558	-	(1 446 146)	(83%)	-	-
Diamant	Carats	113 848	75	273 321	121	(159 473)	(58%)	(46)	(38%)
Granite	M3	1 207 806	-	-	-	-	-	-	-
Latérite	M3	180 384	-	-	-	-	-	-	-
Calcaire	M3	328 185	-	-	-	-	-	-	-
Total			61 142		53 776				

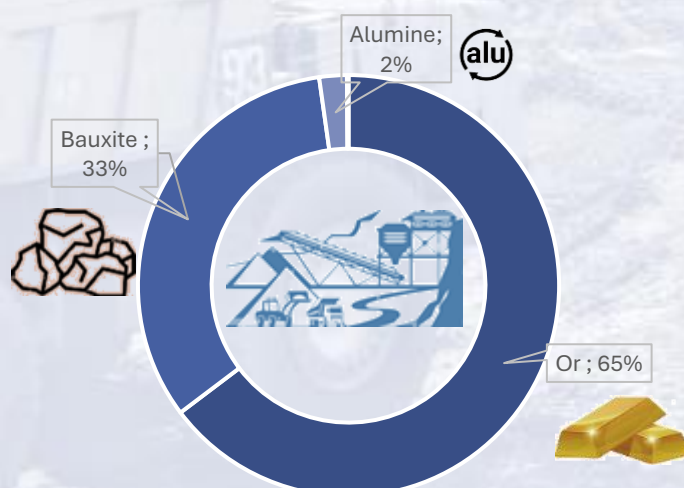
La bauxite connaît une augmentation notable de 18 % en quantité, passant de 87 millions de tonne en 2021 à 103 millions de tonnes en 2022, pour une valeur totale de 20 213 milliards de GNF.

En revanche, l'alumine et l'or ont montré une baisse marquée de 18 % et 16% respectivement, avec une réduction de 73 770 tonnes et 16 tonnes.

La situation est plus critique pour le fer et le

Diamant, qui ont subi une chute de 83 % et 58 % respectivement en quantité.

Figure 1 : Valorisation de la production par type de minerai en 2022



Exportations minières



Sur la base des données communiquées par le BSD, les exportations des minerais ont été

valorisées à 82 538 milliards de GNF et se présentent comme suit pour 2022 :

Tableau 2: Statistiques sur les exportations en 2022

Type du Produit	Unité	2022		2021		Variation Quantité		Variation Valeur	
		Quantité	Valeur en Milliard GNF	Quantité	Valeur en Milliard GNF	Quantité	%	Milliards GNF	%
Bauxite	Tonne	102 288 468	36 694	85 658 219	-	16 630 249	19%	-	-
Or	Tonne	89	44 813	102	54 104	(14)	(13%)	(9 291)	(17%)
Alumine	Tonne	317 416	958	430 245	1 059	(112 829)	(26%)	(101)	(10%)
Fer	Tonne	383 972	-	1 108 619	-	(724 647)	(65%)		
Diamant	Carats	113 848	75	237 882	144	(124 034)	(52%)	(69)	(48%)
Total			82 538		55 305				

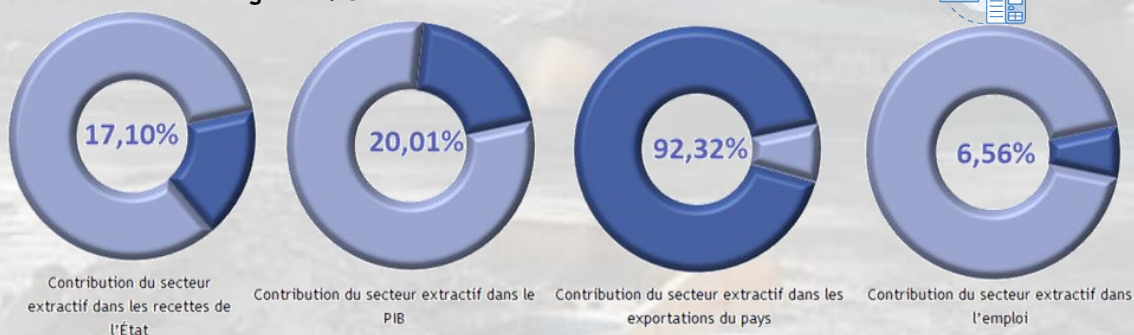
Bien que la Guinée soit reconnue à l'échelle internationale pour ses exportations de bauxite et d'alumine, l'exportation d'or a généré 44 813 milliards de GNF, soit 54 % du total des exportations, surpassant ainsi tous les autres minerais. L'exportation de la bauxite suit avec 36 693 milliards de GNF (44 % du total des exportations), tandis que l'alumine représente 958 milliards de GNF, soit seulement 1 % du total des exportations.



2. Contribution du secteur extractif dans l'économie

La contribution du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut (PIB), les recettes de l'État, les exportations et l'emploi se présentent comme suit :

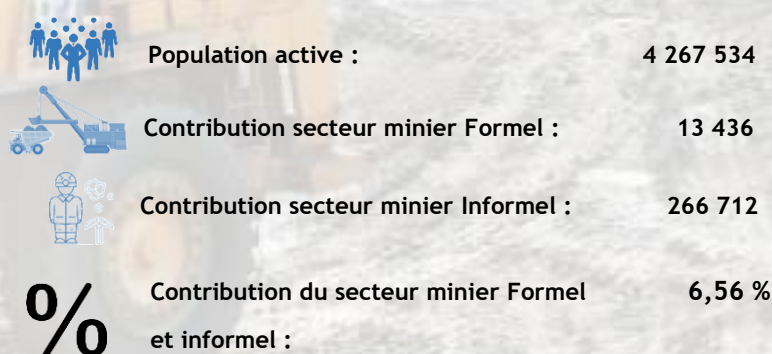
Figure 2 : Contribution du secteur extractif dans l'économie



Le secteur extractif guinéen joue un rôle déterminant dans l'économie, avec un impact notable sur la balance commerciale, le PIB et les recettes de l'État.

- Recettes de l'État : La contribution a été calculée à partir du Tableau des opérations financières de l'État.
- PIB : La part du secteur extractif a été estimée à partir des données de la Banque Centrale.
- Exportations : Les données proviennent de l'Institut National de la Statistique (Annuaire Statistique 2022).
- Emploi : La contribution à l'emploi a été évaluée sur la base des données fournies par le BSD et la Banque mondiale.

Figure 3 : Contribution du secteur minier dans l'emploi





3. Revenus générés par le secteur extractif en 2022

Revenus par le secteur extractif

L'analyse des revenus totaux indique une amélioration de 1 764 milliards de GNF en 2022, soit une augmentation de 29,03 % par rapport à 2021. Cette amélioration provient principalement du secteur des mines et carrières, qui représente 91,72 % du total des

revenus. De plus, le secteur du transport a enregistré une nette amélioration par rapport à celui des sous-traitants miniers, qui a connu une diminution de 63,22 %. Cela s'explique principalement par le fait que, suite à la déclaration des sociétés du périmètre, un certain nombre de sociétés auparavant classées comme sous-traitants miniers sont en réalité des sociétés de transport de minerais. Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque secteur :

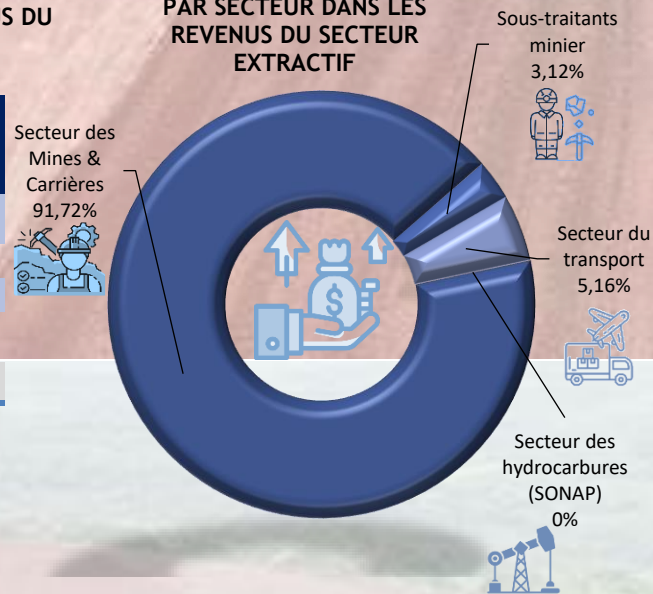
TABLEAU 3 : CONTRIBUTION PAR SECTEUR DANS LES REVENUS DU SECTEUR EXTRACTIF EN MILLIARDS DE GNF

Secteur	2022	2021	% Variation 2021-2022	% total paiement
Secteur des Mines & Carrières	7 193,14	5 396,37	33,30%	91,72%
Sous-traitants minier	244,56	664,83	(63,22%)	3,12%
Secteur du transport	404,55	14,88	2618,74%	5,16%
Secteur des hydrocarbures (SONAP)	0,07	1,62	(95,83%)	0,00%
Total	7 842,31	6 077,69	29,03%	100%

SOURCE : DONNEES ITIE

La variation des revenus entre 2021 et 2022 peut être principalement attribuée à l'augmentation de la production et des exportations, notamment dans le secteur des mines et carrières. En 2022, ce secteur a enregistré une hausse significative des revenus (+33,30 %), principalement en raison de l'augmentation de la production de bauxite (+18 %), ce qui a conduit à des revenus accrus. Le secteur du transport a également observé une forte progression des revenus, en lien avec l'intensification des activités logistiques nécessaires à cette croissance des volumes exportés.

FIGURE 4 : CONTRIBUTION PAR SECTEUR DANS LES REVENUS DU SECTEUR EXTRACTIF



Revenus par administration publique

Au cours de l'exercice 2022, la DGD, la DGI et la DGTCP ont collectés environ 87,19% du total des revenus extractifs au cours de l'exercice 2022 comme indiqué dans le graphique et le tableau ci-dessous :

Figure 5 : Contribution par administration en %

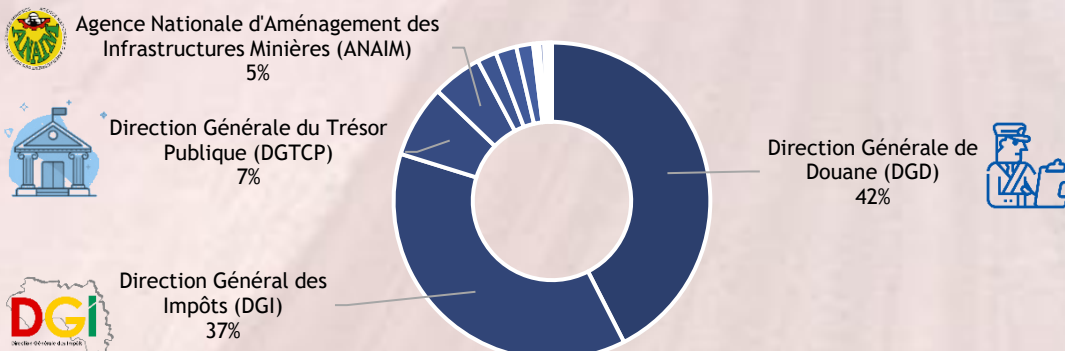
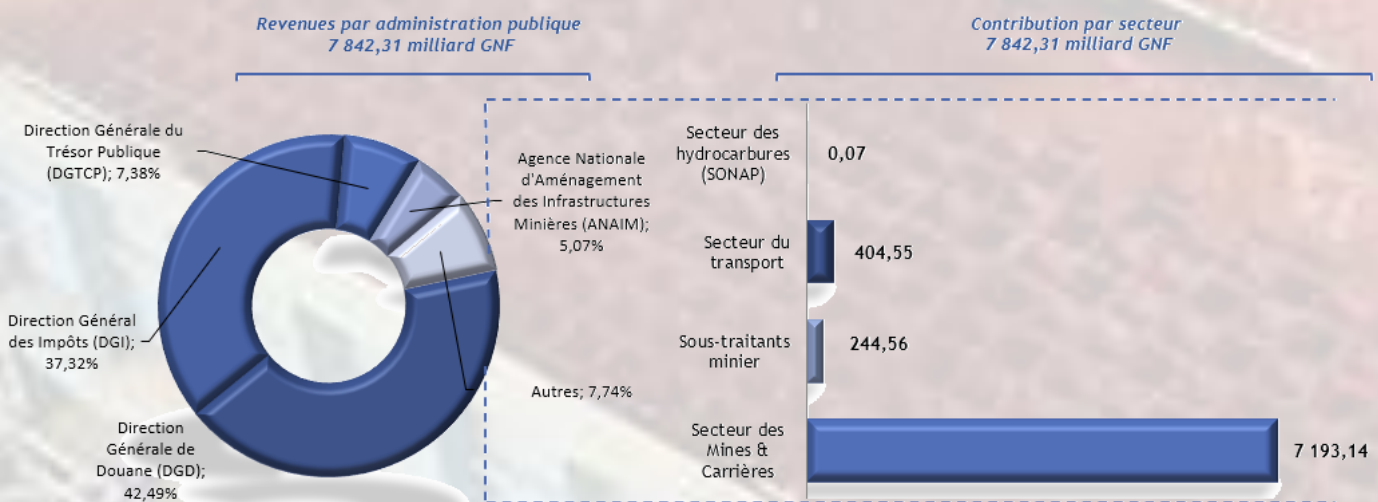


Tableau 4 : contribution par administration publique en milliards de GNF

Flux de paiement en numéraire	Total	%
Direction Générale de Douane (DGD)	3 332,35	42,49%
Direction Général des Impôts (DGI)	2 926,41	37,32%
Direction Générale du Trésor Publique (DGTCP)	579,10	7,38%
Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM)	397,64	5,07%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	155,36	1,98%
Paievements sociaux	168,17	2,14%
Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI)	134,50	1,72%
Centre de Promotion et de Développement Miniers (CPDM)	30,47	0,39%
Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)	19,04	0,24%
Dépenses environnementales	38,87	0,50%
Dépenses quasi-budgétaires	15,41	0,20%
Collectivités locales	10,15	0,13%
Office National de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ONFPP)	9,21	0,12%
Projets d'infrastructures	8,43	0,11%
Fonds d'Investissement Minier (FIM)	8,22	0,10%
Bureau National d'Expertise de diamant et des matières précieuses (BNE)	4,61	0,06%
Direction Nationale des Mines (DNM)	4,38	0,06%
Total	7 842,31	100%

SOURCE : DONNEES ITIE

Figure 6 : Revenus générés par le secteur extractif par secteur et par administration publique



4. Périmètre de conciliation des données

Sociétés

Pour l'année fiscale 2022, le Comité de Pilotage a inclus dans le périmètre de conciliation toutes les sociétés titulaires d'un titre minier actif et ayant effectué des paiements dépassant le seuil de matérialité,

fixé à 72 milliards GNF (soit 1 % des revenus du secteur des mines et carrières).

En plus le Comité de Pilotage a convenu d'ajouter trois (3) sociétés qui ont été incluses de manière permanente dans le périmètre de réconciliation des années précédentes à savoir COMPAGNIE DES BAUXITES DE KINDIA (CBK), la SOCIETE DES MINES DE FER DE GUINEE SA (SMFG) et la SOCIETE D'ALUMINE FRIGUIA.

Au total, 13 sociétés du secteur des mines et carrières ont été incluses dans le périmètre de réconciliation pour 2022. Le montant des revenus retenus dans le périmètre de

conciliation représente de 82,99% des revenus de l'Etat provenant du secteur des mines et carrières tel que détaillé dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Périmètre des sociétés extractives pour 2022

Désignation	Montant (Milliard GNF)	%
Revenus du périmètre de rapprochement	5 789,70	82,99%
Déclaration unilatérale par le gouvernement	1 186,94	17,01%
Total revenus de l'Etat du secteur des mines et carrières (*)	6 976,64	100%

Treize (13) sociétés extractives ont été retenues dans le périmètre 2022.

Flux de paiement

Soixante-deux (62) flux de paiement ont été retenus dans le périmètre 2022.

Entités publiques

Tableau 6 : Les entités publiques retenues dans le périmètre de conciliation (2022)

N°	Organismes collecteurs
1	Direction Générale des Impôts (DGI)
2	Direction Générale des Douanes (DGD)
3	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
4	Centre de Promotion et de Développement Miniers (CPDM)
5	Bureau National d'Expertise (BNE)
6	Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)
7	Direction Nationale des Mines (DNM)
8	Fonds d'Investissement Minier (FIM)
9	Office National de Formation et du Perfectionnement Professionnels (ONFPP)
10	Collectivités locales / Préfectures
11	Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
12	Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC).
13	Ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD)
N°	Entreprises publiques
14	Société Guinéenne du Patrimoine Minier SA (SOGUIPAMI)
15	Société Nationale des Pétroles (SONAP)
16	Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM)

5. Exhaustivité et fiabilité des données

5.1. Exhaustivité des données

Sociétés extractives

Toutes les 13 sociétés retenues dans le périmètre de conciliation ont soumis leurs formulaires de déclaration.

Entités gouvernementales

Toutes les agences gouvernementales retenues dans le périmètre de rapprochement ont soumis des formulaires de déclaration.

Conclusion sur l'exhaustivité des données

Nous pouvons conclure avec une assurance raisonnable que les présentes données ITIE couvre de manière exhaustive l'ensemble des revenus et paiements significatifs provenant du secteur extractif en Guinée pour l'année 2022.

5.2. Assurance et fiabilité des données

Entreprises extractives

Sur les seize (13) sociétés ayant soumis des formulaires de déclaration pour l'année 2022, six (6) sociétés ne se sont pas conformées aux procédures convenues de signature des

déclarations par un haut responsable et de certification des données par un auditeur externe. La contribution de ces sociétés tel que déclaré par l'État totalise 1 885 milliards de GNF représentant 32,59% du total des paiements des sociétés incluses dans le périmètre de conciliation. Ces sociétés sont listées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Sociétés ne s'étant pas conformées avec la procédure convenue de fiabilisation des données

N°	Société extractive	Formulaire de déclaration		Contribution dans le total revenus en numéraire réconcilié (Milliards GNF)	En % Contribution
		Signé	Certifié		
1	SOCIETE CHALCO GUINEA COMPANY SA	Non	Non	749,30	12,95%
2	SOC MINIERE DE DINGUIRAYE	Non	Non	370,19	6,40%
3	COMPAGNIE DU DEVELOPPEMENT DES MINES INTERNATIONALES HENAN CHINE SA (CDMC)	Non	Non	352,55	6,09%
4	SOCIETE DES MINES DE MANDIANA S.A (SMM)	Non	Non	201,63	3,48%
5	SPIC INTERNATIONAL INVESTMENT et DEVELOPMENT GUINEA	Non	Non	182,72	3,16%
6	SOCIETE D'ALUMINE FRIGUIA	Non	Non	29,33	0,51%
Total				1 885,72	32,59%

Source : Données ITIE

Entités gouvernementales

Dix (10) des seize (16) agences gouvernementales ont signé leurs formulaires. En revanche, six (6) agences gouvernementales n'ont pas signé leurs formulaires à savoir: l'ANAIM, la CNSS, la BCRG, la FIM, la DNM et la SONAP. La contribution des revenus de ces six (6) agences représentent 7,69% du total des revenus déclarés.

Sur un total des revenus de 7 601,29 milliards de GNF, provenant du secteur extractif, la cour des comptes a certifié un montant total de 4 051,63 et la SOGUIPAMI ont certifié leurs formulaires pour leurs commissaires aux comptes soit un total certifié de 55,07%.

Tableau 8 : Détail de certification des revenus des agences gouvernementales

Entité gouvernementale	Total revenus déclarés	Total revenus signés et certifiés	% du total des revenus	Observation de la cour des comptes
Direction Générale de Douane (DGD)	3 332,35	2 491,82	74,78%	Avec réserve
Direction Général des Impôts (DGI)	2 926,41	915,28	31,28%	Avec réserve
Direction Générale du Trésor Publique (DGTCP)	579,10	592,05	102,24%	Sans réserve
Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM)	397,64	-	0,00%	X
Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	155,36	-	0,00%	X
Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI)	134,50	134,50	100,00%	X
Centre de Promotion et de Développement Miniers (CPDM)	30,47	38,66	126,88%	Avec réserve
Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)	19,04	-	0,00%	X
Office National de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ONFPP)	9,21	9,21	100,00%	Sans réserve
Fonds d'Investissement Minier (FIM)	8,22	-	0,00%	X
Bureau National d'Expertise de diamant et des matières précieuses (BNE)	4,61	4,61	100,00%	Sans réserve
Direction Nationale des Mines (DNM)	4,38	-	0,00%	X
Total	7 601,29	4 186,13	55,07%	

x : Non certifié

Les formulaires de déclaration de la DGTCP, de l'ONFPP et du BNE ont été certifiés sans réserve.

Cependant, les formulaires du CPDM, de la DGD et de la DGI ont été certifiés sous réserve. Pour le CPDM, la certification a été accordée avec des réserves générales. Quant à la DGD et à la DGI, leur certification est conditionnée à la présentation des relevés bancaires du RSD et du RSI, respectivement.

Conclusion sur la fiabilité des données

Sous réserve de l'impact des constats indiqués ci-dessus, nous pouvons conclure avec une assurance raisonnable que les revenus et paiements issus du secteur extractif en Guinée pour l'année 2022 font

l'objet d'un audit indépendant crédible, conformément aux normes internationales.

6. Rapprochement des flux de paiement

Le rapprochement des flux de paiements visait à identifier d'éventuels écarts entre les paiements déclarés par les entreprises extractives et les revenus rapportés par l'État. Les écarts identifiés initialement ont été analysés et ajustés chaque fois que les justifications nécessaires ont été produites par les parties déclarantes.

L'écart résiduel total non concilié est de (4,61) milliards de GNF soit (0,08 %) du total des revenus réconciliable et se présente comme suit :

Tableau 9 : Répartition de l'écart de rapprochement (2022) en milliard de GNF

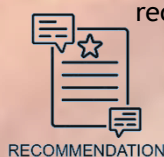
	Ecarts positifs	Ecarts négatifs	Ecart net
Ecart sur déclarations soumises	214,87 3,71%	(100,11) -1,73%	114,76 1,98%
Ecart sur défaut de déclaration des sociétés extractives	- 0%	(119,37) -2,06%	(119,37) -2,06%
Ecart global	214,91	(219,52)	(4,61)
Ecart global en %	3,71%	-3,79%	-0,08%

Source : Données ITIE

La justification des écarts de conciliation par société et par flux est présentée dans la Section 6 du rapport ITIE.

6. Recommandations rapport ITIE 2022

Nous avons émis des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du processus ITIE en Guinée qui sont détaillées dans la section 8 du rapport ITIE. Le sommaire de ces recommandations se présente comme suit :



1 Amélioration de la gestion des recettes extractives

2 Renforcement de l'engagement des points focaux

3 Renforcement de la transparence des revenus du transport des minerais

4 Mise en œuvre des obligations de réhabilitation des sites

5 Optimisation de la Transparence et la Gestion des Participations de l'État dans le Secteur Extractif

6 Renforcer la transparence et la conformité dans la gestion des conventions du projet Simandou

FOR MORE INFORMATION:

DONOR FUNDED SERVICES

INTERNAL AUDIT, CONSULTING, ACCOUNTING, PAYROLL, EXPENDITURE VERIFICATION, TAX, FORENSIC, COUNTER FRAUD, AML, CYBER SECURITY AND OTHER RELATED SERVICES TO THE INTERNATIONAL DONOR ORGANIZATIONS AND IMPLEMENTING AGENCIES.

[HTTPS://WWW.MOORE-GLOBAL.COM/INDUSTRIES/DONOR-FUNDED-SERVICES](https://www.moore-global.com/industries/donor-funded-services)

Références des images de fonds:

<https://cpdm.mines.gov.gn>

<https://mines.gov.gn>

<https://www.itie-guinee.org>

PRINTED BY © MOORE INSIGHT, A TRADING NAME OF MOORE STEPHENS INSIGHT LIMITED.

MOORE STEPHENS INSIGHT LIMITED, REGISTERED IN ENGLAND & WALES WITH REGISTERED NUMBER 07909149. REGISTERED OFFICE: ST. JAMES HOUSE, VICAR LANE, SHEFFIELD, S1 2EX. VAT NUMBER 128794671, FORMS PART OF MOORE GLOBAL, THE INTERNATIONAL NETWORK OF INDEPENDENT MEMBER FIRMS. A LIST OF MEMBERS' NAMES IS OPEN TO INSPECTION AT OUR REGISTERED OFFICE.

© MOORE INSIGHT. ALL RIGHTS RESERVED.

WWW.MOORE-INSIGHT.COM